

Mise à jour pour les abonnés SEDAR® Le 29 août 2016

Mise à jour des codes (version 008.056.001)

Une mise à jour des codes SEDAR est prévue pour le mardi 6 septembre 2016.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour des codes dès que possible à compter du 6 septembre 2016 en suivant les instructions suivantes :

1. Lancez le logiciel SEDAR.
2. Sélectionnez le menu Fichier.
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Avec cette mise à jour des codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.056.001. Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à l'utilisation de vos fonctions d'affaires.

Une fois la mise à jour des codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les directives ci-dessous afin de procéder à la mise à jour des codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran.
2. Sélectionnez le menu Programmes.
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour des codes.

Dossier dont l'état est TMP

Tous les dossiers sauvegardés, mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le vendredi 2 septembre 2016 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, mettez le projet en surbrillance, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

Résumé des modifications relatives à la mise à jour des codes

Modification du barème des droits d'une autorité réglementaire

Les modifications apportées aux droits mentionnés dans [la mise à jour des abonnés du 29 juillet](#) seront en vigueur dans SEDAR à compter du mardi 6 septembre 2016.

Newfoundland and Labrador Securities Commission

Le droit relatif au Formulaire 45-106 a été ajouté à la fin de la liste des droits :

« Chaque dépôt en vertu de la NC 45-106 sera accompagné d'un droit de 50 \$ »

PEI Securities Office

La liste des droits a été mise à jour à partir de l'information contenue dans les liens ci-dessous :

Le Prince Edward Island Office of the Superintendent of Securities a récemment modifié le barème des droits pour le licensing, le dépôt et les activités de prise de décision à l'Île-du-Prince-Édouard. Une copie du « *An Act to Amend the Securities Act* » est disponible à l'adresse suivante: http://www.assembly.pe.ca/bills/pdf_chapter/65/2/chapter-27.pdf. Le 13 mai 2016, la modification a reçu la sanction royale et plus récemment, le lieutenant-gouverneur en conseil a approuvé la proclamation du

« *An Act to Amend the Securities Act* » laquelle est en vigueur depuis le 1er août 2016. La proclamation peut être consultée dans la Royale Gazette à l'adresse:

<http://www.gov.pe.ca/securities/index.php3?number=62243&lang=E>

SEDAR.com

À propos de SEDAR

À compter du mardi 6 septembre 2016, une version révisée du document suivant sera disponible:

- Barème des droits des Commissions et Place de marché

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le poste de service des ACVM au 1-800-219-5381 ou au sedar@csa-acvm.ca.